



Rapport Annuel

R-CO OBJECTIF CROISSANCE

30 Décembre 2022

1. Informations générales	3
1.1 Acteurs	3
2. Caractéristiques principales de l'OPC	4
2.1 Objectif de gestion	4
2.2 Stratégie d'investissement	5
2.3 Profil de risque et de rendement	12
2.4 Catégories de parts	12
3. Compte-rendu d'activité	13
3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022	13
3.2 Commentaire de gestion	13
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	18
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	18
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	18
4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.	18
4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	19
4.4.1 Instruments financiers dérivés	20
4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC	20
4.5 Risque global	21
4.6 Informations sur les risques financiers	21
5. Informations réglementaires	22
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	22
5.2 Exercice des droits de vote	22
5.2.1 Politique de vote	22
5.2.2 Exercice des droits de vote	22
5.3 Politique de rémunération	23
5.4 Frais d'intermédiation	24
5.5 Données SFDR (Article 6)	25
6. Annexes	26

1. Informations générales

R-Co Objectif Croissance est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en Commandite Simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

CACEIS Bank
1-3, place Valhubert
75206 PARIS CEDEX 13

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Sous délégué de gestion comptable

CACEIS Fund Administration
1-3, Place Valhubert
75013 Paris

Centralisateur

CACEIS Bank

Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris – La Défense
Signataire : Olivier GALIENNE

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

Objectif de gestion

R-co Objectif Croissance a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée de 3 à 5 ans et par la mise en œuvre d'une gestion de type discrétionnaire, d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence : 25% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN) + 60% JPM GBI EMU, coupons réinvestis (JPMGEMLC) + 15% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%] avec un objectif de volatilité annuelle moyenne inférieure à 7%.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est composé de 25% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN) + 60% JPM GBI EMU, coupons réinvestis (JPMGEMLC) + 15% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%].

L'indice MSCI Daily TR Net World en euro (cours de clôture) est un indice action dividendes nets réinvestis, exprimé en euro, calculé par la société Morgan Stanley, et représentatif des principales capitalisations mondiales. Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur www.msci.com.

L'indice JPM GBI EMU, administré par la société JP Morgan, est composé de titres de créances de différentes maturités, libellés en euro et émis par des Etats de la zone Euro. L'indice est calculé coupons réinvestis. Cet indice est disponible sur le site www.jpmorganindices.com.

L'indice ESTER/€STR est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu.

Le calcul de la performance de cet indicateur sera réalisé sur la base de ses indices sous-jacents à des dates correspondant à celles retenues pour la valorisation du portefeuille (la valorisation du portefeuille se basant elle-même sur celle des OPC sous-jacents, valorisés au dernier cours connu ; à savoir généralement en J-1, à l'exception de l'ESTER valorisé en J).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, aucun administrateur des indices composant l'indicateur de référence composite n'est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. A noter que l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et, à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 à 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 25% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis + 60% JPM GBI EMU, coupons réinvestis + 15% [ESTER capitalisé + 0,085%], avec un objectif de volatilité annuelle moyenne inférieure à 7%. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

2.2 Stratégie d'investissement

1. Description des stratégies utilisées

Le FCP R-co Objectif Croissance est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif (tel que décrit ci-dessous) par la société de gestion, en OPC de droit français et/ou européens ayant recours à des stratégies de rendement absolu (maximum 50% de l'actif net) et en OPC et/ou ETF de droit français et européens mettant en œuvre des stratégies de gestion directionnelle (maximum 100% de l'actif net).

Le pourcentage minimum de détention d'OPC est de 90% de l'actif net.

A) Stratégies de rendement absolu

Dans la limite de 50% maximum de son actif net, le FCP R-co Objectif Croissance investit dans des OPC de droit français et/ou européen, ayant recours aux stratégies de rendement absolu, de type « Long/Short », « Arbitrage/Relative Value », « Global Macro », « Situations spéciales/Event Drivent » et « Systématique ».

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le FCP R-co Objectif Croissance investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 50% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « arbitrage/relative value », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.

- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/ « Event-driven », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

Existence d'un risque de change éventuel pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

B) Stratégies de gestion directionnelle

Par ailleurs, le FCP est également investi, en fonction des opportunités de marchés, entre 40 et 100% de l'actif net en OPC de droit français et/ou européens, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions, obligataires et/ou monétaires, dans les proportions décrites ci-dessous à la rubrique « Allocation stratégique ».

C) De manière générale

En cas de conditions exceptionnelles de marché (ex. : décision politique de nature à impacter fortement les marchés, catastrophe naturelle...), la société de gestion pourra de manière temporaire réduire très fortement son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées au profit de stratégies de gestion monétaires (instruments du marché monétaire, titres de créances négociables, OPC monétaires) jusqu'à 100% maximum de l'actif net.

Allocation stratégique : En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit majoritairement en parts et/ou actions d'OPC, en fonction des opportunités de marché, sans prépondérance géographique et selon l'allocation globale suivante :

- entre 0% et 50% de l'actif net en OPC de gestion de type « rendement absolu » ;
- entre 40% et 100% en OPC de type « gestion directionnelle », dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions, obligataires et/ou monétaires, dont :
 - entre 0 et 100% de l'actif net en parts et/ou actions d'OPC, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés en obligations, incluant les OPC monétaires jusqu'à 20% de l'actif net et les OPC spécialisés en obligations convertibles jusqu'à 50% de l'actif net. Les obligations peuvent être de toutes notations (jusqu'à 30% de l'actif net en titres spéculatifs High Yield) et de toutes zones géographiques (jusqu'à 50% de l'actif net en produits d'obligations hors OCDE y compris émergents) ;

- entre 0 et 50% de l'actif net en parts et/ou actions d'OPC, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions de toutes capitalisations (jusqu'à 30% maximum de l'actif net en micro et petites capitalisations) et de toutes zones géographiques (jusqu'à 20% maximum de l'actif net de pays hors OCDE) ;
- entre 0 et 10% de l'actif net en titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations.

Le portefeuille du FCP est diversifié et géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
 - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Dans le cadre de la poche de stratégies de gestion directionnelle, le FCP peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, taux et change à titre d'exposition et/ou de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion du FCP.

En particulier, le gérant peut intervenir sur le marché des swaps, des contrats à terme et des options sur actions, taux, change et indices.

Pour ce faire, il peut couvrir ou/et augmenter l'exposition de sa poche directionnelle à des secteurs d'activités, des indices (taux, actions), des marchés de taux, des marchés action ou des devises. Ainsi, l'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise :

- entre 0% et 50% de l'actif net aux marchés des actions,
- entre 0% et 100% de l'actif net au marché obligataire,
- entre 0% et 100% de l'actif net au marché des devises.

L'exposition du FCP de manière globale (toutes stratégies confondues) sera de 160%.

Le FCP pourra être exposé au global aux pays hors OCDE (y compris les pays émergents) jusqu'à 70% de son actif net.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'allocation entre les classes d'actifs se fera de façon discrétionnaire tout en conservant notamment l'objectif de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 7% sur l'horizon de placement recommandé. En conséquence, le fonds aura vocation à être diversifié sur un ensemble large de stratégies majoritairement directionnelles mais aussi non directionnelles.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

- **Actions** : néant
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les billets de trésorerie, certificat de dépôt et Euro Commercial Paper) de toutes qualités de signature, de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, d'obligations indexées. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPC** : 90%-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention, le FCP pourra détenir :

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont les OPCVM cotés/ETF de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.
- jusqu'à 30% de son actif net : en parts ou actions de FIA, de droit français ou de droit étranger ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés à l'article R214-13 du Code monétaire et financier soient respectés.

Ces OPCVM et FIA pourront être gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

3. Instruments dérivés :

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers.

Dans le cadre de la poche de stratégies de gestion directionnelle, le FCP peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, taux et change à titre d'exposition et/ou de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion du FCP. En particulier, le gérant peut intervenir sur le marché des swaps, des contrats à terme et des options sur actions, taux, change et indices.

Pour ce faire, il peut couvrir ou/et augmenter l'exposition de sa poche directionnelle à des secteurs d'activités, des indices (taux, actions), des marchés de taux, des marchés action ou des

devises. Ainsi, l'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise :

- entre 0% et 50% de l'actif net aux marchés des actions,
- entre 0% et 100% de l'actif net au marché obligataire,
- entre 0% et 100% de l'actif net au marché des devises.

L'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition du FCP de manière globale (toutes stratégies confondues) sera de 160%.

Le FCP pourra être exposé au global aux pays hors OCDE jusqu'à 70% de son actif net.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré du Groupe Rothschild & Co :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

4. Titres intégrant des dérivés : Néant.

5. Dépôts :

Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

6. Emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titre : Néant

Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPCVM recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPCVM à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

Profil de risque :

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. Risque de perte en capital : risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué, le FCP ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection. Ce risque se matérialise par une baisse de la Valeur Liquidative. Dans un tel cas, un porteur n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi. L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.
2. Risque lié aux stratégies de gestion : les stratégies de gestion à rendement absolu sont des techniques consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
3. Risque lié à la gestion discrétionnaire : risque que l'objectif de gestion du FCP, donné à titre indicatif, ne soit pas atteint. Les choix d'investissement sont en effet à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi sur les marchés, les stratégies ou dans les OPC ou fonds d'investissement les plus performants.
4. Risque de change : risque lié aux fluctuations des taux de change : le porteur pourra être exposé à un risque de change, en raison du fait que certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP et via l'utilisation de produits dérivés. Ainsi, le FCP peut être globalement exposé au risque de change dans la limite de 100% de son actif net, la société de gestion se réservant la possibilité de procéder à des couvertures de change. De ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.
5. Risque de taux d'intérêt (indirect) : risque lié à la sensibilité du FCP aux mouvements de la courbe des taux via les investissements en OPC de produits de taux et l'utilisation de produits dérivés. Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur des produits de taux est susceptible d'être impactée négativement, ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
6. Risque de crédit (indirect) : il représente (i) le risque de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours d'un titre et donc pourra faire baisser la valeur liquidative des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents, ainsi que (ii) le risque de défaut d'un émetteur ou d'une contrepartie d'une opération de gré à gré. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que :

- **les titres de dette notés en catégorie spéculative dite « High Yield » présentent un risque de crédit plus important, ce qui peut entraîner la baisse plus forte de la Valeur Liquidative du FCP.**

- **les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**
7. Risque action : Risque d'une baisse de la valeur liquidative du portefeuille en raison de la détérioration du marché action, via les investissements en OPC de produits d'actions et l'utilisation de produits dérivés actions,
En effet, le FCP peut connaître un risque lié :
- aux expositions indirectes en actions,
 - aux investissements indirects sur les marchés hors OCDE (**y compris émergents**). A ce titre, **l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**
 - aux expositions indirectes de grandes, moyennes, petites et micro capitalisations. A ce titre, **l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (Micro/Small Cap) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**
8. Risque spécifique lié à l'investissement en Obligations Convertibles via des OPC spécialisés dans les Obligations convertibles : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, du fait de l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêt, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.
9. Risque indirect lié aux matières premières : Le FCP peut être exposé de façon indirecte au risque de baisse ou de hausse des matières premières comme l'énergie, l'agriculture, les métaux industriels et les métaux précieux via l'utilisation de dérivés par les OPC sous-jacents en portefeuille.
10. Risque de durabilité : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour tous les types de risque indiqués ci-dessus, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

Garantie ou protection : Néant

2.3 Profil de risque et de rendement



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire combinant à la fois (i) une stratégie de rendement absolu (ii) une stratégie de gestion directionnelle sur les marchés actions, produits de taux et change.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de crédit :** Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés :** L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC ;

2.4 Catégories de parts

Le FCP possède une catégorie de part

Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale
FR0013183290	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, destiné plus particulièrement à la clientèle du Groupe THESEIS Capital	1 part (valeur liquidative d'origine : 100 Euros)

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-Co Objectif Croissance	-8.02%	-13.63%

Note : Les performances de R-co Objectif Croissance sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

3.2 Commentaire de gestion

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année 2022 ont été témoins du reflux global de l'épidémie de Covid-19 et du variant Omicron. Les indicateurs avancés retrouvaient des niveaux signalant un fort degré d'optimisme des agents économiques. Le marché de l'emploi était bien orienté et, même si l'on observait aux États-Unis de fortes tensions sur les salaires, la normalisation progressive de l'activité et une plus grande fluidité dans les chaînes de production permettaient d'anticiper une baisse prochaine de l'inflation. Les banques centrales pouvaient alors s'engager progressivement, et surtout avec sérénité, dans un nouveau cycle de normalisation monétaire, ce qui entraînait la plus puissante rotation de style au profit de la Value observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes en Ukraine le 23 février dernier a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés. Immédiatement après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass au sein des provinces de Louhansk et de Donetsk, Vladimir Poutine a lancé une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Le démarrage de pourparlers entre les deux belligérants en vue d'un cessez-le-feu le 8 mars a cependant déclenché un retournement des marchés, et les indices ont tous rebondi pour afficher en fin de trimestre des performances positives depuis l'invasion de l'Ukraine. L'indice actions mondiales (MSCI World) a affiché une hausse de 3,8% en devises locales et de presque 7% en euros. Les États-Unis ont progressé de 9,5% en euros, tandis que l'Europe a retrouvé l'équilibre et que la Zone euro ne s'est inscrite en baisse que de 1%. L'effacement de la quasi-intégralité des pertes subies depuis début mars peut d'abord s'expliquer par le contexte géopolitique et l'éventualité d'un aboutissement du processus de négociation. La baisse sur le prix des matières premières qui a été observée dans l'espoir de cette résolution a permis au risque de stagflation de reculer. Autre facteur de rebond, la Chine, qui en assouplissant les conditions de crédit, a partiellement rétabli la confiance des investisseurs et endigué le mouvement de baisse des indices. Enfin, et de manière paradoxale, l'attitude plus restrictive des banques centrales n'a pas variée malgré la crainte que la guerre en Ukraine ne vienne stopper la croissance. Même si les performances des actifs obligataires se sont fortement contractées sur ce premier trimestre, ce statu quo dans la posture des banques centrales a permis de maintenir la confiance des investisseurs au cours de ce sursaut. L'indice MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis son plus haut niveau début janvier, clôture le trimestre sur

une baisse de 2,94% en euros. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des États-Unis, limitent leur recul à 2,34% (S&P 500 en euros), tandis que le MSCI EMU perd 9,37%. Les taux 10 ans américains ont fait une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% en fin de trimestre, tandis que ceux à 2 ans ont poursuivi leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En Zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% le 30 mars dernier pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la Zone euro perdent 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Dans continuité des mouvements que nous avons passés au mois de décembre, nous avons continué de réduire le poids des fonds ayant eu le meilleur comportement en 2021. Nous avons de plus intégré de nouvelles stratégies de couverture en procédant à la vente de futures sur le Nasdaq, les composants de cet indice américain nous apparaissant comme trop chèrement valorisés. Nous avons réduit le poids de nos futures sur l'Euro Stoxx 50. Dans la poche obligataire, la poche souveraine est restée très largement sous pondérée, face au risque de hausse des taux qui pourrait s'intensifier. Notre allocation privilégiait les breakeven d'inflation avec le fonds CPR Focus Inflation. Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le poids du fonds nous avons dû valoriser les actifs russes que nous détenions toujours dans le fonds JPM Emerging Europe à 0 euro. En effet, suite à la fermeture du marché russe et donc à l'impossibilité de traiter sur celui-ci, cette solution est la plus favorable aux porteurs du fonds. Enfin, dans la poche alternative, on notera la cession des fonds Helium Performance et Exane Ceres.

Rarement au cours des dernières décennies, l'économie mondiale ne s'était retrouvée face à une telle accumulation de vents contraires. L'épidémie de Covid-19 entrave depuis 2020 le commerce mondial. Le choc d'offre qui en a résulté s'est conjugué au redémarrage de l'économie et au dynamisme de la demande qui rapidement ont généré de fortes tensions inflationnistes et mené à une crise énergétique majeure. Cette crise s'est amplifiée lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, créant des tensions sur les prix des matières premières agricoles et énergétiques, et menant l'inflation à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis les crises de 1974 et de 1980. Grâce à des conditions financières encore accommodantes, à un marché de l'emploi solide, à l'épargne accumulée au cours de l'année 2020 et à des bilans sains, ménages et entreprises ont pu maintenir la croissance mondiale à flot. Néanmoins, la tendance ne semble pas tenable et à horizon 2023, la croissance, notamment aux États-Unis et en Europe, devrait se rapprocher dangereusement de la vitesse de calage. L'impact de l'inflation et du resserrement monétaire sont au cœur des débats et inquiètent les investisseurs dans un contexte hors norme, qui contribue à l'incertitude. Parmi les autres éléments d'incertitude, le revirement des banques centrales vers une politique restrictive est susceptible de durer et de provoquer une récession, voire, de s'accompagner d'une confiscation du surcroît de liquidités. Une situation intenable pour l'économie mondiale de nature à engendrer une dépression financière. Alors que nous pouvions encore anticiper, en début d'année, une normalisation progressive et sereine des taux et du niveau des liquidités en circulation, l'invasion de l'Ukraine a renforcé les tensions inflationnistes et alimenté leur diffusion à l'ensemble de l'économie, finissant par provoquer des demandes de revalorisations salariales et l'enclenchement de spirales prix-salaires. Les banques centrales n'ont pu que constater leur erreur d'appréciation quant au côté provisoire des hausses de prix et ont acté le retard d'ajustement de leurs taux directeurs à des niveaux adaptés. Dès lors, elles ont fait de l'ancrage des anticipations d'inflation leur priorité et se sont dites prêtes à sacrifier une certaine part de croissance pour y parvenir, quitte à connaître une brève période de récession. Hormis en Chine et au Japon, le rythme de normalisation monétaire et de réduction de la liquidité a donc accéléré, et a lourdement pesé sur le resserrement des conditions financières, que ce soit par le biais des actions, des taux ou encore du crédit. Alors que la plupart des données économiques attestent encore d'une bonne résistance de l'activité industrielle mondiale et de la

consommation, et que le marché du travail reste solide et ne montre pas encore de dégradation, c'est au niveau du moral des ménages et des entreprises que le fléchissement inquiète et suggère une prochaine dégradation des indicateurs. Alors que l'Histoire a montré que la Banque centrale américaine avait systématiquement échoué dans ses tentatives de lutte contre l'inflation sans provoquer de récession de l'économie, les marchés s'interrogent aujourd'hui sur la réaction qu'aura l'Institution monétaire lorsque les premiers signes tangibles de ralentissement conjoncturel apparaîtront. La baisse de l'inflation core plus tard dans l'année suivi d'un reflux plus net en 2023, au même titre qu'une hausse du chômage à partir de la fin de l'été, pourraient permettre au Président de la Fed de ralentir le rythme de resserrement et de redonner un peu d'oxygène aux marchés.

Face à la forte volatilité que le trimestre a connu, nous avons de nouveau été très actif dans le portefeuille. Nous avons maintenu nos positions vendeuses sur le Nasdaq alors que progressivement, nous avons acheté des futures sur l'Euro Stoxx 50. L'Asie, qui reste confrontée à la politique sanitaire chinoise, a été diminuée, et ainsi les poids du fonds Morgan Stanley Asia Opportunity réduit. On notera sur la période l'introduction du fonds Alken European Opportunities, en remplacement du fonds Baring Europe Select qui a été totalement vendu. La capacité du fonds restait trop limitée, ce qui devenait problématique. Dans la poche obligataire, les taux souverains des pays développés ont été augmentés via le fonds Robeco L/S Global Dynamic Duration. A l'inverse, après un très bon début d'année, le poids du fonds CPR Focus Inflation a été abaissé.

Ce troisième trimestre a confirmé le côté extraordinaire de cette année 2022 avec des marchés en baisse marquée aussi bien sur les actions que les obligations, des ajustements économiques violents, une inflation qui a atteint des niveaux inédits sur ces 30 dernières années, et des banques centrales qui sont aujourd'hui les actrices principales des changements de caps économiques et financiers que nous connaissons. A l'instar des premiers mois de l'année, la volatilité est restée sur des niveaux élevés, avec en début de période, l'espoir d'un changement de politique monétaire et d'un atterrissage en douceur de l'économie qui a laissé la place dès la mi-août à des craintes de récession mondiale, avec la réaffirmation de la volonté sans faille des banques centrales à lutter contre l'inflation, quel qu'en soit le prix en termes de croissance. Si la situation sanitaire mondiale et la résorption des déséquilibres dans les chaînes d'approvisionnement sont des éléments d'apaisement, les tensions inflationnistes liées plus spécifiquement aux prix de l'énergie en Europe et à l'accélération de la spirale prix/salaires aux États-Unis, sont restées au centre des préoccupations des investisseurs. L'Europe demeure confrontée à une crise énergétique sans précédent, liée principalement au conflit en Ukraine. En dépit de la reconstitution de 90% de ses stocks de gaz, réalisée grâce aux importations de Gaz Naturel Liquéfié russes et américaines, les prix de l'énergie devraient rester élevés et l'ampleur du choc sur la croissance européenne dépendra de plusieurs facteurs. Le scénario optimiste prévoit, d'une part, la capacité de la Zone à mettre en place des solutions d'approvisionnement alternatives au gaz russe à un moment où le rythme d'importation de GNL américain semble difficilement tenable, d'autre part à appliquer son plan de réduction de consommation de gaz de 15% pour couvrir la consommation "habituelle" de l'Europe. L'inflation, qui dépasse aujourd'hui le strict cadre énergétique, a atteint sur la période 9,1% pour les prix à la consommation, nombre de pays de la zone dépassant à présent les 10%. L'inflation totale américaine s'est quant à elle affichée à 8,2% après un pic à 9,1% en juin, alors que l'inflation, hors alimentation et énergie, a poursuivi sa progression à 6,3%, montrant une diffusion plus large des hausses de prix à de nombreux secteurs, notamment dans les services. Le marché du travail reste caractérisé par des hausses de salaire importantes qu'octroient les entreprises qui ne parviennent, ni à recruter, ni à conserver les employés. Même si les toutes dernières enquêtes montrent un léger fléchissement dans l'accélération des salaires, les niveaux atteints restent incompatibles avec la stabilité des prix, puisque les entreprises répercutent ces hausses sur les prix. Le nombre de chômeurs reste, par ailleurs, bien inférieur à celui des ouvertures de postes, ce qui justifie aux yeux de la banque

centrale américaine une poursuite de son action pour ralentir la croissance et finir par peser sur le marché du travail. Dans ce contexte, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'appuyer leur mouvement de durcissement monétaire et de réaffirmer leur volonté de poursuivre un resserrement d'ampleur, rapide et durable pour éviter de subir les conséquences quasi-irréversibles d'un désencrage des anticipations d'inflation. La Fed, a par conséquent, augmenté ses taux directeurs de 1,75% à 3,25% au cours de trimestre. En Europe, la facture énergétique devrait continuer d'augmenter et de peser sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages. Si cette évolution va dans le sens de l'objectif de la banque centrale, le niveau de progression des salaires renforce le risque d'accélération des prix dans les services, et le maintien d'une inflation sous-jacente durablement au-dessus de l'objectif de la BCE. Alors qu'elle a augmenté ses taux de 0% à 1,25% au cours de ses deux dernières réunions, l'Institution devrait poursuivre sa politique restrictive jusqu'à la moitié de l'année prochaine. Ce resserrement généralisé des politiques monétaires, qui vise à peser sur la demande et à inverser l'évolution des prix, est le facteur principal du ralentissement à venir de la croissance mondiale. Après avoir connu une baisse violente qui restera dans l'histoire tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début de trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire même d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales. Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité. Après un pic trimestriel atteint autour du 15 août dernier, le retour de la crainte d'une récession profonde et durable, provoquée par la motivation sans faille des banques centrales à resserrer leurs taux, a eu un impact violent sur les primes de risques obligataires et sur la valorisation des actions. En devises locales, l'indice américain termine le trimestre à -5%, un point en-dessous du MSCI Europe. Les indices IBoxx souverain et corporate terminent respectivement le trimestre à -5,1% et -3,1%. Le dollar a continué à s'apprécier pour terminer le trimestre à 0,98 contre euro soit une hausse de 6,5% sur le trimestre.

Nous avons de nouveau effectué de nombreux ajustements, que ce soit dans la poche actions ou dans la poche obligataire. Après une première partie d'année difficile pour l'ensemble des marchés, nous avons augmenté le risque du portefeuille, en privilégiant le marché des actions européennes. Via des futures Euro Stoxx 50, ou des fonds comme Alken European Opportunities, BDL Conviction, cette poche a été sensiblement remodelée. Les thématiques de l'eau ou des bois et forêts ont été allégées, tout comme l'Asie de nouveau, et l'Inde en particulier. Dans la poche obligataire, nous avons intégré de la dette financière via le fonds Lazard Capital Fi et soldé définitivement le fonds CPR Focus Inflation. Nous avons par ailleurs introduit une position sur la dette à haut rendement américaine avec un fonds de la société Neuberger Berman. Dans cette même poche obligataire, nous avons acheté des futures sur le Bund, les rendements commençant à être plus intéressants. Nous avons arbitré le fonds Robeco Global L/S Duration vers le fonds Robeco Global Dynamic Duration pour augmenter notre sensibilité aux taux d'états. Enfin, après la forte baisse de l'euro contre le dollar, nous avons acheté des futures achetant de l'euro contre le dollar. Dans la poche alternative, le fonds Lumyna MW ESG Market Neutral a été ajoutée.

La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et aussi alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme,

Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 au plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation, notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Après la correction du mois de septembre, nous avons de nouveau sensiblement renforcé le poids de nos fonds actions pour revenir à un niveau maximum. Des positions tactiques ont été introduites via le fonds Morgan Stanley US Advantage. Le Japon a été diminué, le pays et la devise étant pénalisés par une politique monétaire très peu claire. Nous avons enfin de nouveau diminué le poids de nos fonds thématiques. Mandarine Valeur a largement bénéficié de ces ventes alors que le fonds Digital Stars Europe a continué de décevoir en terme de performance. Suite aux annonces moins négatives en matière sanitaire de la Chine, nous avons progressivement remonté le poids de la zone Asiatique via les fonds JPM China ou FSSA Greater China Growth. L'Inde a encore été diminué. Dans la poche obligataire, la dette financière via le fonds Lazard Capital Fi, le crédit investment grade ou à haut rendement, ou encore la dette émergente, ont été renforcés.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1er janvier 2022

- Remplacement de l'indice "Eonia capitalisé" composant l'indicateur de référence composite du FCP par l'indice "ESTER capitalisé + 0,085" ;
- Mise en conformité du prospectus avec le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ».

Le fonds est exposé sur des titres russes, à ce jour valorisés à 0. La valeur liquidative sera susceptible de prendre en compte des ajustements de valeur en raison d'évènements économiques et politiques.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
ROBECO QI GL DY D IH	5 801 570,00 €
ALL.EU.H.YIELD -RC-	5 117 875,00 €
AXA IM US C FEURH	4 577 070,00 €
EURO STOXX OPTIM ETF	4 063 795,39 €

Table 2. Ventes

Titres	En euros
Rob III L/S DD IHC	6 161 980,00 €
EURO STOXX OPTIM ETF	5 339 241,41 €
CPR FOCUS INFLAT. I	3 900 710,00 €
OSS SHL BRC CP \$	3 392 867,87 €

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
 - Prêts de titres : -
 - Emprunts de titres : -
 - Prises en pension : -
 - Mises en pensions : -
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - Change à terme : -
 - Future : -
 - Options : -
 - Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-

- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4.4.1 Instruments financiers dérivés

Néant.

4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

4.6 Informations sur les risques financiers

Néant.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.2 Exercice des droits de vote

5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM

- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>6,58</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>9</i>	<i>1,50</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

5.5 Données SFDR (Article 6)

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

6. Annexes

R-co OBJECTIF CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 30 décembre 2022

R-co OBJECTIF CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 30 décembre 2022

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement R-co OBJECTIF CROISSANCE et en application des dispositions prévues par l'article L 214-17 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 décembre 2022 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

A Paris La Défense, le 6 février 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 168025 R-CO OBJECTIF CROISSANCE

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET	
III - Titres d'OPCVM													
OPCVM français à vocation générale													
DEVISE VALEUR : EUR EURO													
FR0010032326	ALL. EU. H. YIELD -RC-	15,000.	P EUR	310.1485	M 29/12/22	306.41	0	4,652,228.06	4,596,150.00	0.00	-56,078.06	6.19	
FR0010606814	MANDARINE VAL-M CAP	45.	P EUR	78838.2944	M 29/12/22	80489.42	0	3,547,723.25	3,622,023.90	0.00	74,300.65	4.88	
FR0010807123	R-CO CV CRED ICEUR	4,000.	P EUR	1429.07	M 29/12/22	1307.33	5	5,716,280.00	5,229,320.00	0.00	-486,960.00	7.05	
FR0010839555	R-CO CVICT EQ VAL I	20.	P EUR	169435.473	M 29/12/22	168845.21	5	3,388,709.46	3,376,904.20	0.00	-11,805.26	4.55	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO													
								CUMUL (EUR)	17,304,940.77	16,824,398.10	0.00	-480,542.67	22.67
OPCVM européens coordonnés et assimilables													
DEVISE VALEUR : EUR EURO													
LU1883337708	5919 I2EURC	2,300.	P EUR	2101.2792	M 30/12/22	1976.43	Y	4,832,942.25	4,545,789.00	0.00	-287,153.25	6.13	
LU0235308482	ALKEN EU OPP RC	9,400.	P EUR	288.2735	M 29/12/22	290.54	0	2,709,771.13	2,731,076.00	0.00	21,304.87	3.68	
LU0546066993	AXA IM US C FEURH	40,000.	P EUR	114.4268	M 30/12/22	111.57	Y	4,577,070.00	4,462,800.00	0.00	-114,270.00	6.01	
FR0011790492	BDL REMP EUROP I	20,000.	P EUR	112.7385	M 29/12/22	147.65	5	2,254,769.39	2,953,000.00	0.00	698,230.61	3.98	
LU1753045928	BNPP E MSCI Japan SR	100,000.	P EUR	23.2274	M 29/12/22	20.5794	Y	2,322,736.05	2,057,940.00	0.00	-264,796.05	2.77	
IE00B3019T94	EURO STOXX OPTIM ETF	50,000.	P EUR	55.8343	M 29/12/22	63.4806	Y	2,791,716.23	3,174,030.00	0.00	382,313.77	4.28	
LU0804756087	Em.Mkts Local Cur.C	40,000.	P EUR	75.0774	M 30/12/22	68.35	0	3,003,096.07	2,734,000.00	0.00	-269,096.07	3.68	
IE00B3CCJB88	GUIN. GL. EN. EUR DD	155,000.	P EUR	9.3966	M 29/12/22	12.4459	0	1,456,471.55	1,929,114.50	0.00	472,642.95	2.60	
LU0129489489	JPMF EA EU EQ CC	145,000.	P EUR	18.8665	M 30/12/22	5.07	E	2,735,642.51	735,150.00	0.00	-2,000,492.51	0.99	
FR0013311446	LAZARD CAPI SC EUR	400.	P EUR	11094.2832	M 29/12/22	11828.45	5	4,437,713.27	4,731,380.00	0.00	293,666.73	6.38	
LU2367661365	LU MW ESG TP EURBA	27,000.	P EUR	111.3845	M 29/12/22	109.7401	Y	3,007,381.50	2,962,982.70	0.00	-44,398.80	3.99	
LU0239950693	ROBECO QI GL DY D IH	18,000.	P EUR	134.7223	M 29/12/22	133.17	0	2,425,001.25	2,397,060.00	0.00	-27,941.25	3.23	
IE00B12VWB25	US HIGH YIELD BD EUR	160,000.	P EUR	18.98	M 30/12/22	18.42	Y	3,036,800.00	2,947,200.00	0.00	-89,600.00	3.97	
IE00BDZ2R889	UTI GOLDFINCH EURR	120,000.	P EUR	11.3836	M 30/12/22	12.9823	Y	1,366,028.16	1,557,876.00	0.00	191,847.84	2.10	
LU0634964729	ZADIG-MEM EUR-WEUR	12,000.	P EUR	281.1565	M 29/12/22	288.51	0	3,373,878.50	3,462,120.00	0.00	88,241.50	4.67	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO													
								CUMUL (EUR)	44,331,017.86	43,381,518.20	0.00	-949,499.66	58.46
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING													
IE00B51FHZ28	MAJEDIE TORT.G GBP	1,095,000.6316	P GBP	1.7813	M 29/12/22	2.4809	Y	2,242,295.71	3,062,910.34	0.00	820,614.63	4.13	
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US													
IE0031814852	FIRST ST GR CH I	24,000.	P USD	134.0056	M 30/12/22	121.5117	0	2,865,526.98	2,734,184.14	0.00	-131,342.84	3.68	
LU0129472758	JPMF CHINA JPMCC	53,000.	P USD	49.5523	M 30/12/22	53.65	0	2,616,670.71	2,665,900.99	0.00	49,230.28	3.59	
LU1429558577	LM-US GR E-S/A\$	15,000.	P USD	219.612	M 30/12/22	182.02	Y	3,046,110.27	2,559,816.24	0.00	-486,294.03	3.45	
IE00B03HCY54	US OPP INSTL 2DEC	2,500.	P USD	1212.8202	M 30/12/22	1125.3697	Y	2,820,906.94	2,637,750.09	0.00	-183,156.85	3.55	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US													
								CUMUL (EUR)	11,349,214.90	10,597,651.46	0.00	-751,563.44	14.28

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168025 R-CO OBJECTIF CROISSANCE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifié, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	>-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
III - Titres d'OPCVM												
						CUMUL (EUR)		75,227,469.24	73,866,478.10	0.00	-1,360,991.14	99.54
VI - ENGAGEMENTS SUR MARCHES A TERME												
<i>Engagements à terme fermes</i>												
Futures étrangers												
<i>SOUS-JACENT : CMEEC EUR/USD CME</i>												
YEC___H3	EC EURUSD 0323	30.	USD	1.0688	M 30/12/22	1.0754	4	0.00	23,310.05	0.00	23,310.05	0.03
<i>SOUS-JACENT : EUXRX EUREX EURO BUND</i>												
CRX___H3	FGBL BUND 10A 0323	50.	EUR	139.08	M 30/12/22	132.93	4	0.00	-307,500.00	0.00	-307,500.00	-0.41
Futures étrangers												
						CUMUL (EUR)		0.00	-284,189.95	0.00	-284,189.95	-0.38
VIII - TRESORERIE												
<i>Dettes et créances</i>												
Règlements différés												
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
ARDEUR	Ach rgl t différé	-399,060.	EUR	1.	30/12/22	1.		-399,060.00	-399,060.00	0.00	0.00	-0.54
RACHEUR	Rachats a payer	-4,784.35	EUR	1.	30/12/22	1.		-4,784.35	-4,784.35	0.00	0.00	-0.01
SOUSEUR	Souscriptions/payer	76,463.82	EUR	1.	30/12/22	1.		76,463.82	76,463.82	0.00	0.00	0.10
<i>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
						CUMUL (EUR)		-327,380.53	-327,380.53	0.00	0.00	-0.44
Deposit												
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
DGMCI EUR	Dépôt gar. CACEIS BK	198,481.6	EUR	1.	30/12/22	1.		198,481.60	198,481.60	0.00	0.00	0.27
<i>DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US</i>												
DGMCI USD	Dépôt gar. CACEIS BK	87,450.	USD	0.99203602	30/12/22	0.9375586		86,753.55	81,989.50	0.00	-4,764.05	0.11
Deposit												
						CUMUL (EUR)		285,235.15	280,471.10	0.00	-4,764.05	0.38
Appels de marge												
<i>DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>												
MARCI EUR	Appel Marge CACEIS	307,500.	EUR	1.	30/12/22	1.		307,500.00	307,500.00	0.00	0.00	0.41
<i>DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US</i>												
MARCI USD	Appel Marge CACEIS	-24,862.49	USD	0.93857011	30/12/22	0.9375586		-23,335.19	-23,310.04	0.00	25.15	-0.03

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 168025 R-CO OBJECTIF CROISSANCE

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P. R. U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille				PRCT ACT NET
								<-----> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	-----> PLUS OU MOINS VAL	
Appels de marge												
					CUMUL (EUR)			284,164.81	284,189.96	0.00	25.15	0.38
Frais de gestion												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FGPREUR	Frais gest. rétro.	19,345.04	EUR	1.	30/12/22	1.		19,345.04	19,345.04	0.00	0.00	0.03
FGPVFC1EUR	Frais de Gest. Fixe	-252,308.25	EUR	1.	30/12/22	1.		-252,308.25	-252,308.25	0.00	0.00	-0.34
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			-232,963.21	-232,963.21	0.00	0.00	-0.31
Dettes et créances												
					CUMUL (EUR)			9,056.22	4,317.32	0.00	-4,738.90	0.01
Disponibilités												
Avoirs en france												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
BQC1EUR	CACEIS Bank	528,416.16	EUR	1.	30/12/22	1.		528,416.16	528,416.16	0.00	0.00	0.71
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
BQC1GBP	CACEIS Bank	10,384.25	GBP	1.15179816	30/12/22	1.12748469		11,960.56	11,708.08	0.00	-252.48	0.02
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
BQC1USD	CACEIS Bank	87,227.16	USD	0.94006913	30/12/22	0.9375586		81,999.56	81,780.57	0.00	-218.99	0.11
Avoirs en france												
					CUMUL (EUR)			622,376.28	621,904.81	0.00	-471.47	0.84
VIII - TRESORERIE												
					CUMUL (EUR)			631,432.50	626,222.13	0.00	-5,210.37	0.84
PORTEFEUILLE : R-CO OBJECTIF CROISSANCE (168025)												
					(EUR)			75,858,901.74	74,208,510.28	0.00	-1,650,391.46	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168025 R-CO OBJECTIF CROISSANCE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 73,582,288.15

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 2,846.46 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice : 2,846.46 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0013183290 R-CO OBJECTIF CROISS	EUR	74,208,510.28	649,974.46	114.17	100.			117.59	114.17
Actif net total en EUR :		74,208,510.28							
Precedente VL en date du 29/12/22 :									
C1	R-CO OBJECTIF CROISS		Prec. VL :	114.11	(EUR)	Variation :	+0.053%		

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock adm principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168025 R-CO OBJECTIF CROISSANCE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

COURS DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation	
Cours EUR en GBP :	0.88693	cotation :	30/12/22	0.	0.88549	cotation :	29/12/22	0.16262
Cours EUR en USD :	1.0666	cotation :	30/12/22	0.	1.0649	cotation :	29/12/22	0.15964

COURS INVERSEES DES DEVICES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		
Cours GBP en EUR :	1.1274846943	cotation :	30/12/22	0.	1.1293182305	cotation :	29/12/22
Cours USD en EUR :	0.9375585974	cotation :	30/12/22	0.	0.9390553103	cotation :	29/12/22

R-co OBJECTIF CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

R-co OBJECTIF CROISSANCE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP R-co OBJECTIF CROISSANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co OBJECTIF CROISSANCE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'O. GALIENNE'.

Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	74 197 288,15	70 574 866,39
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	73 866 478,10	70 306 958,43
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	73 866 478,10	70 306 958,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	330 810,05	267 907,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	330 810,05	267 907,96
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	376 279,96	3 661 740,75
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	376 279,96	3 661 740,75
COMPTES FINANCIERS	621 904,81	409 857,33
Liquidités	621 904,81	409 857,33
TOTAL DE L'ACTIF	75 195 472,92	74 646 464,47

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	71 322 943,47	65 819 240,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 825 464,52	5 652 967,35
Résultat de l'exercice (a,b)	-939 897,71	-850 498,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	74 208 510,28	70 621 708,64
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	330 810,04	267 907,96
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	330 810,04	267 907,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	330 810,04	267 907,96
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	656 152,60	3 592 313,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	656 152,60	3 592 313,69
COMPTES FINANCIERS	0,00	164 534,18
Concours bancaires courants	0,00	164 534,18
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	75 195 472,92	74 646 464,47

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	6 646 500,00	0,00
NQ USA NASDAQ 0322	0,00	7 204 992,94
EURO STOXX 50 0322	0,00	2 786 875,00
EC EURUSD 0323	3 780 939,43	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 118,93	32,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	59 000,00	56 836,15
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	10 499,37
TOTAL (1)	62 118,93	67 367,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 191,68	4 144,85
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 191,68	4 144,85
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	57 927,25	63 222,87
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	944 953,27	868 780,41
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-887 026,02	-805 557,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-52 871,69	-44 941,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-939 897,71	-850 498,99

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013183290 - Part R-CO OBJECTIF CROISSANCE : Taux de frais maximum de 1,40% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts R-CO OBJECTIF CROISSANCE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	70 621 708,64	58 074 499,77
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 656 527,33	10 170 612,08
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 210 349,96	-4 097 289,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 090 068,59	5 941 285,09
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 350 519,72	-115 130,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 874 637,54	674 057,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 182 457,08	-1 259 163,66
Frais de transactions	-14 934,07	-12 047,49
Différences de change	726 676,58	752 424,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 917 814,56	1 407 730,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 377 503,11	6 540 311,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 540 311,45	-5 132 581,36
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-197 956,99	-109 662,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-284 189,95	-86 232,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	86 232,96	-23 429,22
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-887 026,02	-805 557,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	74 208 510,28	70 621 708,64

(*) 31.12.2021: Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

(**) 30.12.2022: Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Change	3 780 939,43	5,10
Taux	6 646 500,00	8,95
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	10 427 439,43	14,05

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	621 904,81	0,84
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	6 646 500,00	8,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	621 904,81	0,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 646 500,00	8,96

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	10 597 651,46	14,28	3 062 910,34	4,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	81 989,50	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	81 780,57	0,11	11 708,08	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 780 939,43	5,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	76 463,82
	Rétrocession de frais de gestion	19 345,04
	Dépôts de garantie en espèces	280 471,10
TOTAL DES CRÉANCES		376 279,96
DETTES		
	Achats à règlement différé	399 060,00
	Rachats à payer	4 784,35
	Frais de gestion fixe	252 308,25
TOTAL DES DETTES		656 152,60
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-279 872,64

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	117 836,4270	13 656 527,33
Parts rachetées durant l'exercice	-36 774,0220	-4 210 349,96
Solde net des souscriptions/rachats	81 062,4050	9 446 177,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	649 974,4600	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	990 142,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	45 189,37

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 606 224,20
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	5 229 320,00
	FR0010839555	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	3 376 904,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			8 606 224,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-939 897,71	-850 498,99
Total	-939 897,71	-850 498,99

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-939 897,71	-850 498,99
Total	-939 897,71	-850 498,99

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 825 464,52	5 652 967,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 825 464,52	5 652 967,35

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 825 464,52	5 652 967,35
Total	3 825 464,52	5 652 967,35

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	38 715 614,08	50 495 356,88	58 074 499,77	70 621 708,64	74 208 510,28
Nombre de titres	399 338,6710	466 604,4700	518 743,0920	568 912,0550	649 974,4600
Valeur liquidative unitaire	96,94	108,21	111,95	124,13	114,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,17	1,07	1,85	9,93	5,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,48	-1,44	-1,39	-1,49	-1,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD RC	EUR	15 000	4 596 150,00	6,19
BDL REMPART EUROPE I	EUR	20 000	2 953 000,00	3,98
LAZARD CAPITAL FI SRI SC EUR	EUR	400	4 731 380,00	6,38
MANDARINE VALEUR-M CAP	EUR	45	3 622 023,90	4,88
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	4 000	5 229 320,00	7,05
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR	EUR	20	3 376 904,20	4,55
TOTAL FRANCE			24 508 778,10	33,03
IRLANDE				
EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF	EUR	50 000	3 174 030,00	4,27
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	24 000	2 734 184,14	3,69
GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D	EUR	155 000	1 929 114,50	2,60
MAJEDIE ASSET TORTOISE G GBP	GBP	1 095 000,6316	3 062 910,34	4,13
US HIGH YIELD BD EUR	EUR	160 000	2 947 200,00	3,97
US OPPORTUNITIES INSTL 2DEC	USD	2 500	2 637 750,09	3,55
UTI GOLDFINCH FD PLC EUR RDR	EUR	120 000	1 557 876,00	2,10
TOTAL IRLANDE			18 043 065,07	24,31
LUXEMBOURG				
ALKEN FD EUROP.OPPOR.R C.	EUR	9 400	2 731 076,00	3,68
AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD I2 EUR C	EUR	2 300	4 545 789,00	6,13
AXA IM US C FEURH	EUR	40 000	4 462 800,00	6,02
BNP Paribas Easy MSCI Japan SRI S-Series 5 Capped UCITS ETF	EUR	100 000	2 057 940,00	2,77
Emerg.Mkts Local Curr.Debt C EUR Hgd Cap	EUR	40 000	2 734 000,00	3,68
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	53 000	2 665 900,99	3,60
JPM FDS EAST.EUROPE EQ.CL.C C.	EUR	145 000	735 150,00	0,99
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	15 000	2 559 816,24	3,45
LUMYN MW ESG TOP UCITS EURBA	EUR	27 000	2 962 982,70	3,99
MEMNON FUND-EUROPEAN-W EUR	EUR	12 000	3 462 120,00	4,66
ROBECO QI GLOBAL DYNAMIC DURATION IHEURC	EUR	18 000	2 397 060,00	3,23
TOTAL LUXEMBOURG			31 314 634,93	42,20
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			73 866 478,10	99,54
TOTAL Organismes de placement collectif			73 866 478,10	99,54
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0323	USD	30	23 310,05	0,03
FGBL BUND 10A 0323	EUR	50	-307 500,00	-0,41
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-284 189,95	-0,38
TOTAL Engagements à terme fermes			-284 189,95	-0,38
TOTAL Instruments financier à terme			-284 189,95	-0,38
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-24 862,49	-23 310,04	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	307 500	307 500,00	0,41
TOTAL Appel de marge			284 189,96	0,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			376 279,96	0,51
Dettes			-656 152,60	-0,89
Comptes financiers			621 904,81	0,84
Actif net			74 208 510,28	100,00

Parts R-CO OBJECTIF CROISSANCE	EUR	649 974,4600	114,17
--------------------------------	-----	--------------	--------